

Compte rendu de la formation ABA proposée par ARATAID les 5 et 6 septembre 2015

La méthode ABA vise à l'amélioration du comportement de l'enfant, conformément aux conventions sociales et règles familiales attendues de la part d'un enfant neurotypique du même âge. Pour pouvoir l'appliquer, il est nécessaire de procéder au préalable à la mise en place un certain nombre de prérequis:

I. REGLES DE BASE

1. Phase d'observation de l'enfant:

- Comment l'enfant se comporte-t-il dans un environnement donné ?
- Vers quel objet, jouet, se dirige-t-il en premier spontanément ?
- Quels sont ses centres d'intérêt particuliers ?

2. Phase d'entrée en relation avec l'enfant :

- L'intervenant doit s'appuyer sur les motivations de l'enfant précédemment observées. Il s'agit de susciter son intérêt.
- L'intervenant doit s'abstenir de poser des questions à l'enfant. Les questions sont susceptibles de déclencher des troubles du comportement, des réactions négatives, dans la mesure où elles risquent d'être trop envahissantes pour l'enfant, de perturber sa capacité de concentration et son niveau de compréhension. L'enfant ne sachant y répondre de manière adaptée, sera enclin à manifester des troubles du comportement en réaction.
- L'intervenant doit laisser l'enfant utiliser l'objet, le jouet qui l'intéresse, à sa façon, quand bien même si l'usage qu'il en fait ne correspond pas à celui auquel on peut s'attendre habituellement.
- L'intervenant doit s'introduire progressivement dans son jeu, initier une interaction nouvelle, de manière à le rendre le plus agréable possible pour l'enfant. Pour ce faire, il peut ajouter un élément nouveau ou compléter le jeu (ex : rajouter des voitures, des rails pour construire un circuit, émettre des bruitsages...), et doit impérativement adopter une attitude souriante et engageante. Il lui faudra éviter les choses ou activités considérées comme déplaisantes par l'enfant. Il devra par conséquent s'abstenir de donner des consignes, de poser des questions, de le contraindre à participer à un jeu ou une expérience en lui laissant le temps et la liberté dans l'approche du jeu ou des matières utilisées. L'intervenant doit enfin éviter d'interrompre l'enfant dans son jeu, ou de lui reprendre brusquement un jouet des mains. Outre le plaisir de l'échange émergent chez l'enfant, l'objectif consiste également à faire durer le jeu plus longtemps, en lui apportant l'aide nécessaire si besoin (ex : l'aider à attraper, tenir, encastrer...). Il devra toujours penser à féliciter les réussites autonomes de l'enfant.

NB : Cas de figure où l'enfant ne présente aucun intérêt à la proposition d'un jeu :

- Ne pas insister. Pas de contrainte, pas d'exigence dans le jeu
- Imiter ce qu'il est en train de faire
- Essayer une interaction physique (ex : trampoline, promenade, musique, bulles...)

3. 2^{ème} Phase d'observation : évaluation de l'attrait de l'enfant envers l'intervenant

- Observer si l'enfant sourit, rit, s'approche ou regarde l'intervenant.
- Observer si l'enfant reste en compagnie de l'intervenant sans y être contraint, sans aide, sans vouloir lui échapper à répétition.
- Observer s'il manifeste le désir de faire, d'être aidé par l'intervenant pour réaliser une action ou pour qu'il lui donne un objet.

4. Importance de l'environnement : règles à suivre

- Les jouets, jeux, proposés à l'enfant doivent être complets, multiples et variés, en état de fonctionner immédiatement (vérifier les piles) et adaptés à son niveau de développement. L'intervenant peut proposer un chaînage à l'envers si le jeu s'avère trop compliqué dans un premier temps (ex : puzzle avec une seule pièce manquante, puis 2, puis 3...).
- Les rangements doivent être visuellement clairs, les jouets triés par catégories identifiables.
- Placer volontairement certains jouets appréciés par l'enfant en évidence, mais hors de sa portée afin de travailler la demande.
- Se tenir auprès de l'enfant.
- Fermer la porte, éviter toute source de distraction, pollution sonore ou interruption étrangère à la séance.
- Préparer les renforçateurs (récompenses données à l'enfant en récompense de ses réussites ou comportements adaptés) de manière à les avoir immédiatement à portée de main, et garder le contrôle de leur distribution à l'enfant. Si l'enfant peut accéder à la récompense librement (ex : chips), il ne comprendra pas l'intérêt de participer à la séance de l'intervenant.

II. COMPORTEMENT

L'enfant avec autisme associe un comportement à une conséquence immédiate. L'acquisition d'un comportement adapté (en référence à celui d'un enfant ordinaire) implique sa généralisation (à domicile, en institut de soins, dans différents contextes extérieurs).

1. Fonctions des comportements :

Un comportement autistique peut remplir 4 fonctions essentielles :

- Obtenir quelque chose, ou l'attention d'une personne.
- Echapper à quelque chose, un événement, situation, ou personne.
- Autostimulation (stéréotypies).
- Motifs médicaux.

En cas de trouble du comportement :

- Analyser les antécédents : recherche des facteurs déclenchant, évènements qui ont précédé la survenue du trouble.
- Analyser les conséquences : réactions qui précèdent la manifestation de troubles. Que l'enfant obtient-il, que recherche-t-il en réponse à son comportement ? (ex : un enfant peut manifester un trouble du comportement si celui-ci est habituellement puni par sa mise à l'écart, parce qu'il recherche précisément l'isolement.)

2. Façonnage du comportement : méthode des petits pas

- Utiliser les conséquences qui suivent un comportement.
- Adapter les exigences au niveau de développement de l'enfant.
- L'intervenant doit savoir à l'avance quel comportement il souhaite obtenir ou éteindre de la part de l'enfant.
- Renforcer immédiatement par une récompense le comportement attendu et adapté. L'enfant comprendra au fur et à mesure que ses comportements adaptés sont suivis d'une conséquence agréable et tendra à les reproduire.
- Progressivement, l'intervenant pourra différer l'obtention de la récompense au fil de la progression de l'enfant. Ex : un regard mieux soutenu, manger plus, marcher ou jouer plus longtemps...
- A contrario, ne jamais récompenser un comportement inadapté mais indiquer à l'enfant le (ou les) bon comportement à lui substituer, lequel sera récompensé.

3. Les renforçateurs (matériels ou immatériels) :

- Aliments, objets, jouets, activités qui suscitent un profond intérêt, une envie particulièrement forte chez l'enfant. Se référer à la phase d'observation précédemment évoquée, ainsi qu'aux propositions diverses faites à l'enfant, pour sélectionner les plus efficaces.
- La délivrance de la récompense doit être immédiate dans un premier temps, à savoir donnée dans les 3 secondes suivant le comportement adapté.
- Récompenser l'enfant en faisant preuve de juste mesure afin d'éviter sa saturation (trop de récompenses) ou démotivation (pas assez de récompenses).
- Dans un second temps, lorsque l'enfant a atteint un certain niveau de progression et acquis une dynamique de travail avec l'intervenant, la délivrance de la récompense peut consister en une économie de jetons. L'enfant doit savoir épargner, comprendre qu'il gagne des jetons en contrepartie de son travail, qu'il pourra ensuite échanger contre une récompense convoitée. Attention : éviter de placer des exigences trop importantes ou de prévoir un délai trop éloigné dans le temps pour que l'enfant puisse obtenir sa récompense. L'autisme implique des difficultés avec la notion du temps et le rapport de cause à effet doit rester présent dans l'esprit de l'enfant.

III. LA DEMANDE

Travailler la demande, dans le cadre de la prise en charge de l'autisme, constitue une priorité. En effet, la capacité d'un enfant à demander induit la diminution de ses troubles du comportement.

- Attendre l'initiative de l'enfant, observer son comportement pour comprendre ce qu'il désire. Donner gratuitement à l'enfant, pendant la phase d'entrée en relation, dans un premier temps.
- S'appuyer sur les motivations de l'enfant. Créer des occasions de susciter sa demande à partir de ce qu'il convoite le plus.
- Répertorier dans la journée les différentes occasions de déclencher des demandes (repas, goûter, jeux, activités, courses...)
- Toujours nommer la chose convoitée, ou l'action, l'objet de la demande avant de la donner à l'enfant pour permettre son accès au vocabulaire et à la compréhension verbale.
- Répondre positivement à ses demandes, c'est-à-dire délivrer à l'enfant la récompense, l'objet de sa demande (renforcement). Si l'enfant répète spontanément le mot désignant l'objet de la demande, il faut le lui donner immédiatement. Si l'enfant ne répète pas le mot entendu et qu'il est en capacité de le faire, l'intervenant doit recommencer à nommer l'objet de la demande et le lui donner immédiatement. Si la demande est formulée de manière inadaptée, il faudra recommencer l'exercice de manière adaptée avant de donner.
- Tester régulièrement de nouveaux renforçateurs.
- Garder le contrôle des renforçateurs utilisés pour le travail.
- Ignorer les comportements inadaptés persistants.

NB : La méthode ABA n'exclut pas le recours à la méthode PECS, y compris pour travailler la demande. L'utilisation de supports visuels (photos, pictogrammes) associés aux mots correspondants permet aux enfants non verbaux ou présentant un retard de langage de la comprendre et de l'exprimer.

IV. LES CONSIGNES :

Recommandations :

- Structurer la séance, le travail à effectuer par l'enfant.
- Préparer les renforçateurs à portée de main de l'intervenant.
- Se placer auprès de l'enfant pour éviter sa fuite et lui venir en aide.
- Attendre que l'enfant soit prêt, disponible pour la relation.
- Solliciter son attention à l'appui de ses motivations.
- Montrer à l'enfant ce que vous attendez qu'il réalise.
- Donner la consigne de manière claire et simple, concise, en se limitant au vocabulaire essentiel strictement nécessaire à son exécution.
- Créer des situations de sollicitation pour amener l'enfant vers une activité agréable, et non uniquement destinées à l'exécution de consignes.
- Récompenser l'exécution de la consigne.

Conseils en cas de difficulté à suivre la consigne ou de refus de l'enfant :

- Lui venir en aide (guidance) : diriger la main de l'enfant en le tenant par le poignet pour réaliser la tâche.
- Recommencer la démonstration de la tâche entière.
- Simplifier la tâche.
- En dernier recours, si la tâche reste trop compliquée à réaliser pour l'enfant, la faire devant lui à sa place.
- Récompenser l'effort fourni. L'intervenant doit veiller à maintenir la motivation de l'enfant et lui éviter tout sentiment d'échec. L'ajout d'une contrainte à la consigne risque d'éteindre sa motivation.